



Créteil-Paris-Versailles

Communiqué de la CGT-EDUC 'ACTION/FERC-CGT Créteil-Paris Versailles

Dotation Globale de Fonctionnement 2013 des 469 Lycées et EREA en IDF.

Un Impératif Régional exigé par la CGT !

REVENIR sur une Dotation Solidarité complémentaire sans discrimination entre type de lycée et d'EREA et Elargir le Nombre d'EPLÉ éligibles :

Le conseil régional d'Ile de France a décidé pour l'année 2013 de revoir les modes de calcul de la dotation de solidarité, dotation qui est un complément à la dotation budgétaire de fonctionnement pédagogique d'un lycée. Cette dotation de solidarité s'applique pour les lycées accueillant une population en difficulté sociale avec le seul critère du taux de CSP " défavorisé".

Cela représente une part importante de 20% à 45% du Calcul du budget "dépenses pédagogiques" pour les 165 établissements concernés sur les 469 établissements régionaux.

Or, le nouveau calcul établi par la région a pour conséquence de faire sortir 36 établissements franciliens (EPLÉ) du dispositif " dotation solidarité" parmi les 165 existants en 2012 et de faire entrer 36 autres EPLÉ selon le type de lycées (Lycées professionnels et EREA, lycées polyvalents et lycées généraux) tout étant calculé à moyens constants pour une dotation globale de solidarité autour de 5 M€ pour une DGFL 2013 globale de 120 M€ prévue et votée fin septembre 2012 en Conseil Régional.

Lors du Conseil Inter Académique de l'Education Nationale du 24 Septembre 2012 sous la Responsabilité de la Région IDF, la CGT n'a pas contesté le choix de l'indicateur "Taux de CSP défavorisé" bien au contraire mais a exprimé son désaccord profond sur l'application de seuils différenciés du "taux de CSP défavorisé "selon le type de lycée ou d'EREA: élevé pour les LP et EREA et plus bas pour les lycées généraux !

A savoir : 45% pour les LP (moyenne globale régionale des 110 LP et 13 EREA), 38% pour les LPO (moyenne régionale de 35% des 238 lycées polyvalents) et 30% pour les LEGT (moyenne régionale de 21% pour les 115 lycées généraux et /ou technologiques sans voie PRO. La moyenne régionale du taux de CSP défavorisé est de 33%: 236 établissements ou EPLÉ sont au dessus de cette moyenne avec la quasi totalité de tous les 114 LP et EREA.

Ainsi, et c'est un choix politique que nous continuons de contester, la Région a privilégié une répartition favorisant l'entrée des LEGT et LPO au détriment des LP et EREA réputés trop nombreux au regard des LPO et LEGT pour rester dans la même enveloppe budgétaire de 165 EPLÉ en modulant le Taux de CSP au lieu d'élargir le nombre d'EPLÉ entrant dans le dispositif de la Dotation de Solidarité .

.Le bilan entre entrées et sorties est donc sans appel: 16 LP , 3 EREA et ERPD en moins et 12 LEGT et 7 LPO en plus pour un complément Dotation Solidarité.

Les LP des Hauts de Seine, Paris et Val d'Oise sont particulièrement concernés par ce bilan négatif.

Par exemple:

Le LP Marie Laurencin Paris 10^{ème} avec 45% de Taux de CSP défavorisé, le LP Turquetil Paris 11^{ème} avec 42% , le LP A.Perdonnet à Thorigny en Seine et Marne avec 41% , le LP L.Blériot à Etampes avec 42%, le LPO R.Doisneau à Corbeil Essonnes avec 38% dans l'Essonne, le LP Claude CHAPPE à Nanterre avec 45%,le LP Paul Painlevé à Courbevoie avec 44% et LP De Prony à Asnières avec 42% dans les Hauts de Seine, le LP A.Costes à Bobigny avec 44% en Seine St Denis, le LP Michelet à Fontenay Sous Bois avec 38% dans le Val de Marne, le LP Château d'Epluches à ST OUEN l'Aumône avec 45%, l'EREA F.DOLTO à Beaumont sur Oise avec 45% dans le val d'Oise etc.

La CGT ne conteste pas que les lycées généraux et technologiques - généralement moins marqués par un taux de CSP défavorisées important puissent bénéficier d'une dotation de solidarité bien au contraire mais cela ne peut se faire au détriment d'établissements comme les lycées professionnels ou, les EREA . Il est difficile de comprendre qu'il faille plus d'enfants pauvres en lycée pro ou EREA qu'ailleurs pour prétendre à une dotation complémentaire de solidarité !

A cela s'ajoute la pratique des seuils " couperet " qui a pour conséquence de faire sortir du dispositif des établissements à forts taux de CSP défavorisées LP/EREA comme: Nanterre/Chappe (45% de CSP défavorisées), l'EREA à Beaumont sur Oise, le LP A.Costes à Bobigny avec 44% en Seine St Denis, le LP Marie Laurencin Paris 10^{ème} avec 45%. Cela se traduit par la perte de plusieurs milliers d'euros dans la Dotation de Fonctionnement pour les établissements alors que la difficulté sociale n'a pas disparu !

<p>La CGT-EDUC'ACTION/FERC-CGT Créteil-Paris-Versailles demande au Conseil Régional de reconstruire une dotation de solidarité, basée uniquement sur le taux de CSP défavorisées, indépendamment du type d'établissement, et calculée de manière progressive pour éviter tout effet de seuil."</p>
